



ÉCOLE DE L'ÉTOILE

1300, rue de l'Étoile

Lévis, QC G7A 0S2

Téléphone : 418-834-2485

Télécopieur : 418-831-3493

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement
tenue le mardi 28 janvier 2025
au service de garde de l'école de l'Étoile à 19h00.**

Membres du conseil présents :

Enseignants :

Marie-Noëlle Têtu
Julie Sénéchal
Émilie Rossignol
Véronique Pigeon-Hallée

Service de garde et soutien:

Karine Martineau
Catherine Perrier
Séverine Eudelin

Parents :

Stéphane Hébert
Soumia Zermani
Bruno Dupré
Stéphanie Boucher
Roselyne Gagnon
Marie-Pier Maheux

Absents :

Directrice : Madame Marie-Ève Gagnon

Président de l'assemblée : Guillaume Bilodeau

Secrétaire de l'assemblée : Séverine Eudelin

1. Préliminaires

1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum

Mme Marie-Ève Gagnon déclare la séance ouverte à 19h02.

Le quorum est atteint.

Notre directrice Marie-Ève présente l'enseignante Émilie Rossignol qui remplace Isabelle Baron partie pour d'autres aventures professionnelles.

Approuvé par Mme Véronique Pigeon-Hallée secondé par Mme Roselyne Gagnon.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 28 janvier 2025.

CE 24-25-17

Approuvé par Mme Catherine Perrier secondée par Mme Stéphanie Boucher.

1.3 Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 décembre 2024

CE 24-25-18

Approuvé par Mme Karine Martineau secondée par Mme Séverine Eudelin.

2. Intervention du public

Aucune intervention.

3. Consultations-Décisions

3.1 Modalités suggérées pour anglais intensif 25-26

Si on se fie à la clientèle actuelle en 5^e année, on peut penser que nous aurons pour l'année 25-26, trois groupes ½ de 6^e année. Étant donné qu'on ne peut pas ajouter un enseignant d'anglais, l'équipe-école propose qu'il y ait 2 groupes de 6^e en anglais intensif et 1 groupe 6e et 1 groupe multi 5/6 dans le programme régulier.

Pour l'organisation des groupes en anglais intensif de l'année prochaine, les enseignants proposent de garder l'organisation 1jour/1jour. Mme Émilie explique que cette année, ils ont trouvé que l'organisation et l'adaptation des élèves se passent bien. Pour la titulaire de français-maths, cela occasionne de grosses périodes de correction et beaucoup de plans d'intervention à élaborer. Une rencontre a eu lieu avec d'autres collègues pour savoir ce qu'ils en pensaient, prendre leur décision et suggérer de continuer avec cette organisation.

CE 24-25-19

Approuvée par Mme Marie-Pier Maheux secondé par M. Bruno Dupré.

3.2 Critères de classement des élèves en anglais intensif 25-26

- Seuls les élèves qui sont **en réussite** dans les **4 matières à sanction** (lecture, écriture, raisonner et résoudre) et ceux qui ont un bulletin régulier **seront considérés pour les groupes d'anglais intensif**.
- Il y aura 2 groupes qui feront l'intensif, c'est-à-dire un maximum de 52 élèves.
- Il est important de considérer les besoins, les capacités et les intérêts réels de votre enfant.

Il est important de prendre en considération que l'élève en anglais intensif soit autonome, persévérant et organisé. Il devra supporter le rythme d'apprentissage élevé et accomplir les différentes tâches dans un temps requis. Capable de bien gérer son stress et à s'adapter aux changements. (Deux titulaires et deux classes)

Un sondage d'intérêt sera fait à la fin avril ou au début mai. Si le nombre de volontaires dépasse le nombre de places en anglais intensif, une pige sera organisée en fonction de la capacité d'accueil.

CE 24-25-20

Approuvée par Mme Soumia Zermani secondé par Roselyne Gagnon.

3.3 Modalités de l'entrée progressive du préscolaire 25-26

Mme Véronique explique l'organisation de l'entrée progressive de nos futurs élèves en maternelle 5 ans. Il y aura un groupe A et un groupe B.

Journée 1 le 27 août = une heure avec un parent pour le groupe A et groupe B

Le 28 août, Groupe A toute la journée.

Le 29 août, Groupe B toute la journée.

Lundi 1^{er} septembre congé (fête du travail)

Mardi 2 septembre, Groupe A toute la journée

Mercredi 3 septembre, Groupe B toute la journée.

Dans la mesure du possible, il est préférable de garder les élèves à la maison quand ils n'ont pas de classe dans un souci « d'entrée progressive », mais il sera possible de les inscrire au service de garde.

À partir du jeudi 4 septembre, l'horaire régulier sera pour tout le monde.

CE 24-25-21

Approuvé par Bruno Dupré secondé par Julie Sénéchal.

3.4 Coût sortie cabane à sucre 10 mars 2025

Notre responsable du service de garde informe que le tarif de la sortie à la cabane à sucre lors de la journée pédagogique du 10 mars a énormément augmenté. L'année dernière le tarif était de 20,75\$, et cette année, il est de 25,29\$ par enfant sans compter le transport et les frais de garde. Karine demande l'approbation de faire cette sortie malgré cette inflation.

CE 24-25-22

Approuvé par Mme Marie-Pier Maheux secondé par Mme Roselyne Gagnon.

3.5 Proposition horaire relâche

Karine informe qu'il y a une moyenne de 55 élèves inscrits par jour pour la semaine de vacances. Et demande s'il est possible de fermer le service de garde à 17h30 au lieu de 18h00, car beaucoup de parents ont déjà récupéré leurs enfants à cette heure-ci.

CE 24-25-23

Approuvée par Émilie Rossignol secondé par Guillaume Bilodeau.

3.6 Approbation activité « carbone Scol'ère »

Mme Kim Blouin (5^e année) a inscrit sa classe à Scol'ère.

Carbone Scol'ère encourage les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année au primaire et leur famille a adopté des comportements écoresponsables dans la lutte contre le réchauffement climatique.

CE 24-25-24

Approuvée par Stéphane Hébert secondé par Soumia Zermani.

3.7 Critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire

Chaque année la direction du CSSDN demande au membre du CE s'il souhaite changer la direction de l'école. Guillaume est dans l'attente du formulaire qui sera envoyé.
Donc reporté au prochain conseil.

4. Informations

4.1 Suivi projet embellissement cour d'école

Marie-Ève explique que la suite de l'embellissement de la cour d'école est cours avec le CSSDN. Une demande d'aide a été faite à la ville de Lévis. On est en attente de retour.

4.2 Correspondance

4.3 Mot de la direction

Période d'inscription pour les maternelles 5 ans et de réinscription pour nos élèves déjà à l'école du 3 au 14 février 2025 en ligne sur le site du CSSDN. Les inscriptions du service de garde seront du 31 mars à mi-avril.

Concernant les retards, il y a eu beaucoup d'amélioration depuis l'instauration de billets de retard. On recommencera à zéro en mars.

En raison des compressions budgétaires du MEQ, le CSSDN a reçu une demande de réduction des dépenses de l'année en cours d'environ 3 millions de dollars. Pour notre école, l'effort demandé est de réduire de 9 760\$ les dépenses de l'année en cours. Marie-Ève expliquera à la prochaine réunion du CE où sera faite cette économie.

4.4 Mot du personnel de l'école

Mme Marie-Noëlle, notre enseignante en éducation physique, explique que des tournois de volleyball et des entraînements de Pentathlon sont organisés les midis. Il y a une grande participation pour les élèves de 3^e à la 6^e année.

Julie, enseignante en 1^{re} année, explique que la lecture en classe entre les différents niveaux est appréciée par les élèves.

Marie-Noëlle informe qu'un spectacle de talent, orchestré par notre professeur d'éducation physique Yannick et les autres membres du comité du 10^e anniversaire de l'école est prévu pour le 16 avril. Les auditions vont bientôt commencer.

4.5 Mot du service de garde

Karine a reçu le courriel d'un parent concernant le traiteur de l'école. Le parent propose le traiteur Bergeron à la place de Croquignolet qui serait moins dispendieux. Le SDG a contacté le traiteur Bergeron depuis plusieurs jours sans retour de sa part à ce jour.

Karine demande l'avis des parents s'il est nécessaire d'insister auprès de ce traiteur sachant que les retours du traiteur Croquignolet sont positifs et très bien organisés et professionnels, facilitant le travail du service de garde. De plus, le traiteur Bergeron demande un nombre minimal de 25 repas par jour pour ses livraisons alors que nous atteignons très rarement cette quantité de repas au quotidien.

Les parents approuvent le choix de poursuivre avec le Croquignolet.

De plus, Marie-Ève et Karine informent que l'école de l'Étoile est une école pilote pour la plateforme Scolago pour faciliter les absences et les remplacements du personnel.

4.6 Mot du comité de parents

M. Stéphane informe que lors de la rencontre du comité de parents, ils ont parlé du programme de conscience phonologique qui se déploie dans toutes les classes du préscolaire cette année. Il vise à amener les enfants à entendre les sons dans les mots. Cela favorise le développement du langage de l'enfant. Madame Véronique nous confirme que cela est très profitable pour les enfants.

5. Autre(s) sujet(s)

6. Date de la prochaine rencontre :

Le 18 mars 2025 à 19h.

7. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Marie-Ève que la séance soit levée.

Levée de l'assemblée à 20h40.

Adoptée à l'unanimité

M. Guillaume Bilodeau
Président

Marie-Ève Gagnon
Directrice École de l'Étoile